

CONSEIL MUNICIPAL
SCEANCE DU 23 mai 2020

ELECTION DU MAIRE : Madame Elisabeth GIRARD, présidente de séance, en qualité de doyenne, fait l'appel de tous les conseillers présents (11 présents) et les invite à procéder par vote à bulletin secret, à l'élection d'un maire : Madame Roselyne BEYSSAC est élue maire à la majorité absolue.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINT : Madame le Maire informe le conseil municipal que le conseil détermine le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif de 3 adjoints maximum. Après en avoir délibéré, et par vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de **2 postes d'adjoints**.

ELECTION DES ADJOINTS : Sous la présidence de Madame Roselyne BEYSSAC, élue maire, le conseil municipal procède à l'élection des adjoints par vote à bulletin secret ;

1^{er} adjoint : Madame Ginette GALLET – ALLAIN élue à l'unanimité

2^{ème} adjoint : Madame Didier CHAPYTS élu à l'unanimité.

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide, avec effet à ce jour, de fixer le montant des indemnités :

- Pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 25.5% de l'indice brut 1027,
- Pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 9.9 % de l'indice brut 1027.

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS :

Madame le maire expose au Conseil Municipal qu'à l'occasion du renouvellement des membres du conseil, il y a lieu de désigner des représentants de la commune aux divers organismes extérieurs. Elle invite le conseil municipal à délibérer et à l'unanimité désigne :

PARC LIVRADOIS FOREZ	Serge GIBERT titulaire, Didier CHAPYTS suppléant
SYNDICAT DES EAUX DE L'ANCE	Ginette GALLET-ALLAIN, DIDIER CHAPYTS
SICTOM	Emilienne PRALONG, Ginette GALLET-ALLAIN
SYNDICAT PARAGRELE	Patrice CARLE
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE	Marc SABIN, Virginie LANNOY
SYNDICAT AGEDI	Roselyne BEYSSAC
CNAS	Ginette GALLET-ALLAIN
RESPONSABLE DEFENSE	Elisabeth GIRARD

DESIGNATION DES ELUS DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Madame le Maire propose de fixer les membres des diverses commissions communales, il a été décidé :

COMMISSION FINANCES BUDGET :

ROSELYNE BEYSSAC – ELISABETH GIRARD – VIRGINIE LANNOY – ALEXANDRE OULION – PATRICE CARLE

COMMISSION ECOLE :

GINETTE GALLET-ALLAIN – EMILIENCE PRALONG – ELISABETH GIRARD

COMMISSION VOIRIE – CIMETIERE :

ROSELYNE BEYSSAC - GINETTE GALLET-ALLAIN – THOMAS REMOND – PATRICE CARLE – ALEXANDRE OULION – DIDIER CHAPYTS

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS :

DIDIER CHAPYTS - THOMAS REMOND - MARC SABIN – ROSELYNE BEYSSAC

COMMISSION COMMUNICATION :

VIRGINIE LANNOY - SERGE GIBERT - EMILIENCE PRALONG - MARC SABIN

COMMISSION TOURISME ENVIRONNEMENT :

DIDIER CHAPYTS - VIRGINE LANNOY - ROSELYNE BEYSSAC

COMMISSION DES IMPOTS :

EMILIENCE PRALONG – THOMAS REMOND – GINETTE GALLET-ALLAIN

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES :

SERGE GIBERT - GINETTE GALLET-ALLAIN - ALEXANDRE OULION - PATRICE CARLE
ROSELYNE BEYSSAC - DIDIER CHAPYTS